

## LES FONDS SONORES DU DÉPARTEMENT DE L'AUDIOVISUEL DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

**Pascal Cordereix**

**Nouveau Monde éditions** | « *Le Temps des médias* »

2005/2 n° 5 | pages 253 à 264

ISSN 1764-2507

ISBN 9782847361407

Article disponible en ligne à l'adresse :

---

<http://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2005-2-page-253.htm>

---

!Pour citer cet article :

---

Pascal Cordereix, « Les fonds sonores du département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France », *Le Temps des médias* 2005/2 (n° 5), p. 253-264.

DOI 10.3917/tdm.005.0253

---

Distribution électronique Cairn.info pour Nouveau Monde éditions.

© Nouveau Monde éditions. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# LE POINT SUR...

---

## Les fonds sonores du département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France

Pascal Cordereix\*

Confronté à l'exercice de présentation de la collection d'enregistrements sonores du département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France, le responsable de ces fonds ressent surtout, de la part de ses interlocuteurs, le besoin d'explicitation de cette collection. En effet quelle cohérence trouver, *a priori*, entre la voix d'Alfred Dreyfus enregistrée en 1913<sup>1</sup>, le dernier disque du rappeur Snoopy Dog<sup>2</sup>, les enregistrements de l'Exposition coloniale de 1931<sup>3</sup>, les cours des Gilles Deleuze à ParisVIII<sup>4</sup>, les archives du discographe, producteur de jazz Charles Delaunay<sup>5</sup>, le cantor Felix Asch enregistré en 1901<sup>6</sup>, la mémoire du Front Populaire dont témoignent les marques *La Voix des nôtres* ou *Piatiletka*<sup>7</sup>, les atlas linguistiques du Greco-CNRS n° 9<sup>8</sup>, les enregistrements du cinquantième congrès de la *Society for french his-*

*torical studies* tenu à la BnF en 2004<sup>9</sup>, etc., etc. Au-delà de la cohérence, la question posée est également celle des usages, et plus particulièrement des usages de recherche de cette collection. Comment trouver des fils conducteurs, dégager des problématiques face à une telle masse (un million de documents, soit plus de six millions de séquences sonores ou « items ») qui paraît d'autant plus « hétérogène » qu'on en perçoit mal les tenants et aboutissants (voir le bref aperçu ci-dessus) ?

Aussi cette courte présentation n'a-t-elle d'autre ambition que d'apporter les premiers éléments de compréhension permettant de remettre en perspective les différentes composantes de cette collection, en en dégagant les grandes lignes de constitution, de ses origines à nos jours. Notre objectif sera pour une part atteint si, au terme de ces

---

\* Bibliothèque nationale de France, Département de l'Audiovisuel, Service des documents sonores.

lignes, notre lecteur substitue le terme d'« encyclopédisme » à celui d'« hétérogénéité ».

Mais avant d'aller plus avant dans l'exposé, il nous semble important de mettre en lumière les tensions existant au sein de cette collection, et qui, précisément, en rendent la perception complexe.

Il y a ainsi une première grande distinction à opérer dans la typologie des documents, qui amène à repérer, de ce point de vue, deux grandes composantes : d'une part, les documents inédits, relevant de collectes de terrain, d'archives orales, d'entretiens, de captations musicales, d'enregistrements de cours, etc. ; d'autre part, les documents « édités », ou plus exactement diffusés en nombre, relevant, eux, pour l'essentiel, de l'édition phonographique.

Les modes d'entrées de ces documents sont un deuxième élément structurant de la collection. On distinguera ici le dépôt légal ; des dons et acquisitions ; des productions sonores spécifiques au département de l'Audiovisuel dans sa continuité institutionnelle, des origines à nos jours, c'est-à-dire des Archives de la Parole de Ferdinand Brunot, aux conférences de la BnF, en passant par les entretiens de la Phonothèque nationale.

Enfin, une troisième difficulté, et non des moindres, s'ajoute aux deux premières. Il convient en effet de différencier l'histoire institutionnelle du département de l'Audiovisuel de l'histoire de ses collections. Ainsi, le département « naît » en 1911 avec les Archives de la

Parole, mais les documents les plus anciens de la collection remontent aux années 1890<sup>10</sup>. Ainsi également, le dépôt légal de l'édition phonographique est créé en 1938, mais plusieurs centaines de milliers de documents, édités entre 1895 et 1938, préexistent dans la collection antérieurement, donc, à l'instauration du dépôt légal, etc.

Ceci posé, l'histoire institutionnelle du département reste la ligne conductrice la plus évidente pour mettre en cohérence cet ensemble d'éléments et voir comment les diverses strates constitutives de la collection s'articulent les unes aux autres. C'est donc sur cette histoire que nous allons appuyer notre présentation.

### Aux origines : les Archives de la Parole

Le 3 juin 1911, Ferdinand Brunot inaugure les Archives de la Parole qu'il a créées au sein de la Sorbonne avec l'aide de l'industriel Emile Pathé. Ces Archives sont la première pierre d'un Institut de phonétique voulu par l'Université de Paris. Du grammairien, historien de la langue française qu'est Brunot on retient surtout la monumentale *Histoire de la langue française, des origines à nos jours* dont il entreprend la publication en 1905<sup>11</sup> et dont l'édition se poursuivra après sa mort en 1938. Les Archives de la Parole se situent dans cette perspective de l'histoire de la langue puisqu'il s'agit, grâce au phonographe, d'enregistrer, d'étudier et de conserver des témoignages oraux de la

langue parlée, « la parole au timbre juste, au rythme impeccable, à l'accent pur [comme] la parole nuancée d'accents faubourien ou provincial »<sup>12</sup>. Et si Pathé fait don d'un nombre conséquent de disques de son catalogue<sup>13</sup>, la grande originalité des Archives de la Parole – s'inspirant en cela des Phonogrammarchiv de Vienne en Autriche<sup>14</sup> – va être de produire, de créer ses propres archives sonores. Guillaume Apollinaire, Emile Durkheim, Alfred Dreyfus, les poètes post symbolistes autour de Jean Royère et de *La Phalange*, etc., nombre de locuteurs étrangers vont ainsi laisser le témoignage de leur voix aux Archives de la Parole<sup>15</sup>.

Parallèlement, héritier de la philologie de Gaston Paris et de Léon Clédât, Brunot porte une attention particulière aux patois et dialectes de France et lance le projet d'un atlas linguistique phonographique de la France<sup>16</sup>. Entre 1912 et 1914, cet atlas va connaître une ébauche de réalisation avec trois enquêtes de terrain. La première est menée dans les Ardennes franco-belges en juillet 1912. Cent soixante-six enregistrements de dialogues, récits de vie, contes et chansons en sont ramenés de trente-six villages visités. En juin 1913, le Berry (Nohant, Saint-Chartier) fait l'objet d'une nouvelle enquête, puis le Limousin (la Corrèze) en août de la même année. Représentation lettrée, folklorisante du monde rural, souvent à la recherche du « rustique », du « pittoresque », ces enquêtes n'en constituent pas moins un témoignage sonore exceptionnel car unique sur la société

rurale française avant le grand bouleversement de la guerre de 1914-1918.

En 1920, le phonéticien Jean Poirrot prend la suite de Ferdinand Brunot à la tête des Archives de la Parole<sup>17</sup>. Hubert Pernot lui succède à son décès survenu en 1924.

### Hubert Pernot : des Archives de la parole au Musée de la parole et du geste

Helléniste de formation, spécialiste du grec moderne, disciple d'Emile Legrand, Hubert Pernot est l'un des premiers français à avoir utilisé le phonographe lors d'enquêtes de terrain, à l'occasion de deux missions effectuées sur l'île de Chio en 1898 et 1899<sup>18</sup>.<sup>19</sup> Son passage à la tête des Archives puis du Musée de la Parole et du Geste, de 1924 à 1931, peut s'interpréter en termes de continuité et de ruptures. Continuité car en 1927, l'Institut de phonétique souhaité par l'Université de Paris est enfin doté de statuts, entraînant la transformation des Archives de la Parole en un « Musée de la Parole et du Geste »<sup>20</sup>, et leur déménagement en 1928 de la Sorbonne vers le 19, rue des Bernardins, dans le cinquième arrondissement de Paris. La notion de « geste » fait référence ici au projet d'adjoindre des archives cinématographiques aux archives sonores. Mais si un certain nombre de films, dont certains parlants, ont bien été tournés grâce notamment à un « mécénat » de Léon Gaumont<sup>21</sup>, aucune trace n'en a été trouvée à ce jour. Et le projet en restera là.

Mais le travail de Pernot peut s'interpréter également en terme de ruptures. Le tournant épistémologique de la linguistique au « folklore musical » est ainsi tout à fait évident. Dans le prolongement immédiat du Premier Congrès international des Arts Populaires tenu à Prague en 1928<sup>22</sup>, Pernot réalise trois missions de collecte à l'étranger : en Roumanie en 1928, en Tchécoslovaquie en 1929, et la plus importante, en Grèce en 1930. La même année 1930, appelé à occuper une chaire de grec postclassique et moderne, Hubert Pernot quitte l'Institut de phonétique – Musée de la Parole et du Geste. Et c'est Philippe Stern, futur conservateur du Musée Guimet, alors attaché au Musée de la Parole et du Geste, qui va enregistrer pour ce dernier l'anthologie musicale des « chants, musiques et dialectes indigènes de nos possessions d'Afrique, d'Asie, d'Océanie » à l'occasion de l'Exposition coloniale internationale de Paris de 1931. À la croisée du discours propagandiste de l'époque et d'une démarche scientifique, cette anthologie occupe une place fondatrice dans l'histoire des phonothèques institutionnelles en France. Le Musée de la Parole et du Geste donnera en effet un exemplaire de cette collection au Musée d'ethnographie du Trocadéro en 1932, puis au Musée Guimet en 1933 au moment de la création de leur phonothèque. Dans l'un et l'autre cas, il s'agira de la première collection de disques à y entrer.

On retrouve ces proximités institutionnelles avec une autre manifestation

musicale importante de l'époque : le Congrès de musique arabe, tenu au Caire en avril 1932. Dû au baron Rodolphe d'Erlanger, ce Congrès est la première manifestation d'importance internationale où se rencontrent compositeurs et musicologues occidentaux (Bela Bartok, Paul Hindemith, Curt Sachs...) et arabes pour formaliser un certain nombre de problèmes théoriques et pratiques de la « musique arabe ». Une Commission y est chargée de « consigner sur des disques un riche répertoire de morceaux arabes ». 342 faces de 78 tours sont ainsi enregistrées par la firme His Master's Voice. En 1935, le roi Fouad 1<sup>er</sup> d'Égypte fait don au Musée de la Parole et du Geste de ces enregistrements dont il n'existe que deux autres collections au monde : au musée Guimet<sup>23</sup> et à la British Library à Londres.

### 1938 : la Phonothèque nationale

Après le départ de Hubert Pernot, l'installation de Roger Dévigne à la tête du Musée de la Parole et du Geste en 1932 va être caractérisée par deux orientations majeures : le retour au « folklore musical » de France, et la création de la Phonothèque nationale et du dépôt légal des phonogrammes.

Le premier point tient beaucoup à la personnalité de Roger Dévigne. Angoumois d'origine, poète<sup>24</sup>-écrivain-imprimeur<sup>25</sup> d'une part, journaliste d'autre part, secrétaire général des services parisiens de *La Dépêche* de Toulouse, chef des échos du *Quotidien*

et billettiste politique à *La République* sous le pseudonyme de Nicolas Lerouge, il est également folkloriste, d'un folklore qui doit plus aux folkloristes du XIX<sup>e</sup> siècle (Sébillot, Tiersot...) qu'à un Arnold van Gennep ou un Georges-Henri Rivière, par exemple. Il réinvestit ainsi la notion d'Atlas linguistique phonographique de Ferdinand Brunot pour en faire une « Encyclopédie nationale sonore des parlers, patois et vieux chants de France »<sup>26</sup>. Cette « géographie sonore » (selon son expression)<sup>27</sup> le conduit à mener des « croisières folkloriques » (idem) dans les Alpes provençales en 1939, en Languedoc-Roussillon-Pyrénées – en 1941-1942<sup>28</sup>, en Normandie en 1946, et la même année en Vendée avec les frères sculpteurs et folkloristes Joël et Jan Martel.

Mais l'événement majeur de la période de direction de Roger Dévigne est bien la création de la Phonothèque nationale. La loi du 19 mai 1925 avait en effet institué le dépôt légal des phonogrammes (ainsi que celui des œuvres cinématographiques et photographiques) mais est restée lettre morte jusqu'au décret du 8 avril 1938 qui en permet l'application en créant l'institution chargée de la collecte de ce dépôt légal : la Phonothèque nationale. En principe, « annexe de la Bibliothèque nationale »<sup>29</sup>, dans les faits « la phonothèque nationale est installée à titre provisoire dans les locaux mis à sa disposition par l'Université de Paris au Musée de la Parole, 19, rue des Bernardins »<sup>30</sup>, et Roger

Dévigne en devient le premier directeur cumulant la double responsabilité du Musée de la Parole et de la Phonothèque nationale.

Or, si au départ de Roger Dévigne en 1953, le Musée de la Parole et du Geste cesse toute activité, et si ses collections sont progressivement intégrées à celles de la Phonothèque nationale<sup>31</sup>, l'héritage phonographique, le poids historique et patrimonial des Archives de la Parole et du Musée de la Parole sont tels qu'ils vont imprimer – et continue encore aujourd'hui à le faire – une marque imprescriptible à la collection sonore du département de l'Audiovisuel. En d'autres termes, lorsque Roger Décollogne prend la direction de l'institution en 1954, du Musée de la Parole et du Geste et de la Phonothèque nationale, ne subsiste plus que cette dernière<sup>31</sup>. Et si le cœur de sa mission est bien le dépôt légal, la collecte d'« archives » sonores inédites reste une composante inaliénable et consubstantielle à son identité, inscrite dans son histoire même.

Là est le point nodal de la collection sonore du département de l'Audiovisuel : sa spécificité en même temps que sa difficulté ; sa richesse en même temps que sa complexité ; son passé, en même temps que son présent et son avenir. Comment affirmer dans le même geste patrimonial la primauté du dépôt légal, et la présence rémanente de l'« archive » ? Or depuis 1938, et plus encore depuis 1954, c'est pourtant dans cette dualité de la source sonore éditée et inédite que s'enracine

et s'enrichit au quotidien cette collection unique en soi.

## Le dépôt légal des phonogrammes

Dans les faits, le premier dépôt à la Phonothèque nationale a lieu le 25 janvier 1940, 18 disques 78 tours sont alors déposés. Mais c'est évidemment après-guerre, à partir des années 1950 que le dépôt légal des phonogrammes se met véritablement en place et prend son essor. De 6 000 disques par an à la fin des années 1950, on est arrivé aujourd'hui à une moyenne de 15 000 phonogrammes reçus annuellement au titre du dépôt légal. Ce sont ainsi plus de 600 000 références discographiques qui ont été déposées de 1940 à nos jours. Ce chiffre témoigne d'ailleurs de l'essence même du dépôt légal et de son application, qui est de tendre à l'exhaustivité, sans exclusive de genre ou de contenu. C'est pourquoi cet ensemble constitue en soi une mémoire et un observatoire irremplaçable de l'édition phonographique dans ses évolutions techniques (le 78 tours, le microsillon, le disque compact, et bientôt les sites en ligne sur l'Internet), éditoriales (l'évolution des catalogues des firmes discographiques à travers le temps) ou économiques (la permanence des phénomènes de restructuration, de concentration des maisons de disques, la « crise » du disque...). L'édition phonographique étant internationale par essence, il est par ailleurs important de

rappeler que le dépôt légal s'applique à toute production phonographique quelle que soit son origine, française ou étrangère, dès lors qu'elle est diffusée sur le territoire national.

Reffet de l'édition du « disque », le dépôt légal oriente donc fortement la composition de la collection sonore du département de l'Audiovisuel en terme de contenu. La musique sous toutes ses formes y est ainsi prépondérante, représentant plus de 95 % des dépôts et une part similaire de l'ensemble de la collection. Minoritaires quantitativement parlant, les documents parlés n'en constituent pas moins un miroir particulièrement intéressant de l'édition phonographique, et au-delà de l'évolution des médias. Ainsi le disque est-il un support privilégié du discours politique jusque dans les années 1950, avant de s'effacer devant la radio et la télévision. *A contrario*, après un âge d'or dans les mêmes années 1950, la littérature enregistrée sur disque connaît une longue éclipse discographique avant de revenir aujourd'hui vers ce support, avec des catalogues comme Frémeaux et associés, Gallimard, Têlème...

## Les grandes lignes d'enrichissement de la collection hors dépôt légal, de 1954 à nos jours

Complémentairement au dépôt légal, l'entrée de documents par dons, acquisitions, legs, datations, etc., constitue un volet important de l'enrichissement des collections. La politique

menée en ce sens s'attache aussi bien à la collecte de documents édités qu'inédits, et a été formalisée dans le cadre d'une « charte » en 2002<sup>33</sup>. On n'en retiendra ici que les exemples les plus représentatifs.

### **Archives orales données à la BnF :**

– Les récits de vie enregistrés par le Centre de Recherches Historiques (CRH – EHESS/CNRS) dans les années 1980, mémoire d'ouvriers, d'artisans, de métiers en voie de disparition (convention 1979 et 2003) ;

– Les archives de l'Office Universitaire de Recherches Socialiste (OURS) ont fait l'objet de deux dépôts successifs en 1983 et 1993. Outre des documents sonores édités, on y trouve également des archives inédites ;

– Les cours de Gilles Deleuze donnés à l'Université de Paris VIII entre 1979 et 1984, soit 400 heures d'enregistrement (don 1997) ;

– Les cours du Collège international de philosophie sont également régulièrement versés au département de l'Audiovisuel (convention 1997 en cours) ;

– L'Institut des Hautes Études de la Sécurité (INHES) et le Centre de Recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP) viennent récemment de faire don des campagnes d'entretiens menées auprès d'anciens fonctionnaires de police (don 2004).

### **Archives orales produites par la BnF :**

– Les entretiens de la Phonothèque nationale. Entre 1959 et 1982, plus d'une centaine

de personnalités du monde des lettres et des arts, de Louis Ferdinand Céline à Iannis Xenakis, ont été interviewées par la Phonothèque nationale ;

– Les conférences et colloques de la BnF : depuis le début des années 1990, toutes les conférences et les colloques organisés par la BnF sont enregistrés et systématiquement versés au département de l'Audiovisuel, soit plus de 700 documents à l'heure actuelle ;

– Le Comité d'histoire de la BnF : une section de ce Comité est consacrée à la constitution d'archives orales auprès de « grands anciens », témoins de l'histoire de l'établissement au XX<sup>e</sup> siècle. Une douzaine d'entretiens ont déjà été ainsi conduits.

### **Les collectes de terrain :**

Elles sont l'aspect de cette politique d'enrichissement le plus étroitement lié à l'histoire des collections du département, elles en sont le prolongement direct. L'évocation de l'ensemble de ces fonds nécessiterait un dossier à lui seul. Nous citerons pour mémoire :

– Les collectes de François Vallée en Bretagne : réalisées entre 1900 et 1910, elles sont vraisemblablement les premières collectes phonographiques de terrain jamais réalisées en France (don 1969 et 1983) ;

– Les atlas linguistiques régionaux du CNRS (Gréco n° 9) : en 1979, une convention BN/ CNRS permet le dépôt au département de la Phonothèque nationale des collectes sonores réalisés dans le cadre de ces atlas ;

– Les musiques corses de tradition orale collectées sur l'île par Félix Quilici entre 1959 et 1963 (don 1981) ;



## LE POINT SUR...

– Les enquêtes ethnolinguistiques (récits, contes, chansons...) de Geneviève Massignon réalisées de 1946 à 1963, en Acadie, dans l'Ouest de la France, en Corse, en Kabylie, etc. Ces enregistrements sont accompagnés des notes de terrain, transcriptions... de Geneviève Massignon (don 1985);

– Les archives sonores de Deben Bhattacharya : pionnier des musiques du monde plus qu'ethnomusicologue au sens strict, D. Bhattacharya a enregistré plus de 400 heures de ces traditions musicales entre 1954 et 2000 (don 2003);

– Les musiques pygmées de Simha Arom : spécialiste incontesté des polyphonies et polyrythmies pygmées, Simha Arom a fait don de 200 heures d'archives sonores enregistrées entre 1967 et le milieu des années 1980 (don 2004).

### **Les fonds d'archives personnelles**

Charles Delaunay : outre sa discothèque personnelle (20 000 disques), ce personnage clé de l'histoire du jazz en France (discographe, critique musical, producteur, imprésario, fondateur des maisons de disques *Swing* et *Vogue*...), a légué au département ses archives personnelles, notes, correspondances... (donation par usufruit faite en 1980, réalisée à sa mort en 1988).

### **Les fonds musicaux :**

Le département accorde une attention privilégiée aux discothèques personnelles des compositeurs et interprètes, comme étant

révélatrices de leur univers musical, de leurs centres d'intérêts, sources d'inspiration... On citera ici comme exemples les discothèques personnelles de Nadia Boulanger ; André Jolivet ; Jeanne Loriod ; Olivier Messiaen ; Madeleine Milhaud ; Michel Philippot ; Francis Poulenc ; Maurice Ravel... D'autres archives musicales plus directement liées à la création ont pu être versées, ainsi celles du compositeur Iannis Xenakis (c'est également vrai pour André Jolivet ou Nadia Boulanger).

Les dons et acquisitions auprès de collectionneurs sont également une source importante d'enrichissement. Dans le passé, les collections de Guy Ferrant (art lyrique), Max de Rieux (théâtre, radio), d'Alexandre Godovitch (art lyrique, chants religieux, musiques populaires et traditionnelles ; comprenant notamment certaines éditions russes très rares) ou de Jean Touzelet (rouleaux de piano mécanique) ont ainsi intégré les fonds du département. Plus récemment, Gilles Brissoneau-Steck a fait don de sa collection de 6 000 disques 78 tours de musiques de danses américaines (fox trot, charleston...) des années 1920, 1930.

En conclusion, le dépôt légal des phonogrammes assure une continuité de la représentation du « média » phonogramme, au-delà de ses contingences matérielles (de l'édition sur support à l'édition en ligne sur l'Internet, par exemple, avec le projet de loi sur le dépôt légal des sites en ligne qui

devrait en en permettre la collecte dès 2005) et éditoriales (les formes que celles-ci peuvent prendre). Ce dépôt légal est complété par une politique d'enrichissement des collections par

dons, acquisitions, etc. L'ensemble vise à restituer une image qui soit la plus représentative possible de la pluralité des discours, des messages véhiculés par l'enregistrement sonore.

## Annexes

### ***La collection de documents sonores et la recherche :***

Initié par Ludovic Tournès de l'Université de Rouen et le département de l'Audiovisuel de la BnF, un groupe de réflexion s'est constitué avec pour objectif d'aider à l'émergence de travaux sur l'histoire du disque et de l'édition phonographique encore très peu développés en France. Il organise régulièrement des journées d'étude et publie un certain nombre de documents sur le site de l'Association Française des détenteurs de documents Audiovisuels et Sonores (AFAS), <http://afas.mmsh.univ-aix.fr/>.

Par ailleurs, la BnF organise tous les ans un « appel à chercheurs » qui propose (ou dans lequel peuvent être proposés) des sujets de recherche aux étudiants de niveau master ou doctorat. Voir sur le site Internet de la BnF : <http://www.bnf.fr/>, rubrique Professionnels/Recherche. Pour tout contact : Odile Faliu, [appelacheurs@bnf.fr](mailto:appelacheurs@bnf.fr)

### ***Le site Internet de la Bibliothèque nationale de France :***

Les notices descriptives des documents sonores et audiovisuels peuvent être consultées sur le catalogue en ligne de la BnF, BN-Opale Plus, à l'adresse suivante : <http://www.bnf.fr/>. Toute demande de renseignement complémentaire concernant les collections sonores et audiovisuelles peut être adressée à : [audiovisuel@bnf.fr](mailto:audiovisuel@bnf.fr).

La bibliographie nationale française rassemble, elle, les notices bibliographiques des documents édités ou diffusés en France, et reçus par la BnF au titre du dépôt légal. Le rythme de publication de la partie audiovisuelle est bimestriel avec un cumulatif annuel. Les notices sont téléchargeables gratuitement : <http://bibliographie.nationale.bnf.fr/>.

Un certain nombre d'enregistrements sonores sont consultables en ligne sur le site de la Bibliothèque dans les dossiers suivants de la bibliothèque numérique Gallica :

Anthologie des collections de la BnF : <http://gallica.bnf.fr/Anthologie/> ;

Voyages en France : <http://gallica.bnf.fr/VoyagesEnFrance/>, parcours thématique : « Quelques chansons anciennes » ;

Voyages en Afrique : <http://gallica.bnf.fr/VoyagesEnAfrique/>, parcours thématique : « L'Afrique vue de la France » ;

La voix sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ArchivesParole>.

Cette bibliothèque numérique sonore connaîtra un accroissement significatif en 2006 avec la mise en ligne de l'intégralité des Archives de la Parole concernant la période 1911 – 1914, et de très larges sélections de musique enregistrée dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

## Sources et bibliographie sommaire

BRUNOT, Ferdinand, « Discours d'inauguration. Université de Paris », *Inauguration des Archives de la parole : 3 juin 1911, sous la présidence de M.Th. Steeg*, Paris, Impr. Albert Maniez, 1911, p. 7-20.

CORDEREIX, Pascal. Ferdinand Brunot, le phonographe et les "patois", *Le Monde alpin et rhodanien*, 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> trimestres 2002, *Le temps bricolé : les représentations du progrès (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, p. 39-54.

– « Phonétique, folklore, "phonographie d'État" : trois représentations de la nation à travers l'enregistrement sonore », Actes des journées d'étude organisées par l'AFAS à Aix-en-Provence les 22 et 23 mai 2000, *Les sciences humaines et le témoignage oral : de la source à l'archive*, Paris, AFAS, 2002, p. 39-56.

DECOLLOGNE, Roger, *La Phonothèque nationale : vingt ans d'évolution, 1940-1960*, Paris, Phonothèque nationale, 1960, 31 p.

– « La Phonothèque nationale », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 12<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2, février 1967, p. 35-60.

DEVIGNE, Roger, *Le Musée de la parole et du geste : les collections, le laboratoire, la phonothèque*, Paris, Université de Paris-Institut de phonétique-Musée de la parole, 1935, 14 p.

– De la mission des Ardennes (1912) à la mission Alpes-Provence (1939). Tiré à part, extrait des

*Annales de l'Université de Paris*, 1941, 19 p.

– *Mission Languedoc-Pyrénées. I. Languedoc, Quercy, Rouergue, Bigorre, Vallespir, Couserans : rapport adressé à M. le Recteur de l'Université de Paris et à M. le Recteur de l'Université de Toulouse*, Paris, Phonothèque nationale, 1942, 26 p.

– *La Phonothèque nationale : bilan de dix ans de travail, le dépôt légal, la lecture sonore, l'histoire et la géographie sonores, les anthologies phonographiques*, Paris, Phonothèque nationale, 1948, 30 p.

GIULIANI, Elizabeth, « La musique à la Bibliothèque nationale de France. 2. Les sources audiovisuelles », *Fontes Artis Musicae*, volume 47/2-3, avril-septembre 2000, p. 119-130

PERNOT, Hubert, « L'Institut de phonétique de l'Université de Paris », *Revue de phonétique*, 1928, t. 5, fascicule 1, 15 p.

– « L'Institut de phonétique de l'Université de Paris », *Lumière et radio*, octobre 1930, n<sup>o</sup> 19, p. 14-15.

– *Rapport sur l'Institut de phonétique, musée de la parole et du geste, 1925-1930*, Paris, Impr. administrative centrale, 1931, 16 p.

VERDURE, Nicolas, *La collection d'enregistrements sonores du Département de l'Audiotel de la Bibliothèque nationale de France*, mémoire de maîtrise sous la direction de Ludovic Tournès, Université de Rouen, octobre 2004.

## Notes

1. Archives de la Parole, 1913.
2. Dépôt légal, 2004
3. Musée de la Parole et du Geste, 1931
4. Don de la famille Deleuze, 1997
5. Don Charles Delaunay, 1980/1988
6. Acquisition, 2004
7. Dépôt Office Universitaire de Recherche Socialiste (OURS), 1983 et 1993
8. Convention Bibliothèque nationale, CNRS, 1979
9. Enregistrements BnF, 2004
10. Plus précisément, février 1891 avec les cylindres enregistrés par Gustave Eiffel sur un enregistreur donné par Thomas Edison. On y trouve notamment la voix d'Ernest Renan et de proches de Gustave Eiffel. Le reste des cylindres de la collection (qui en comprend 7 000 au total) est représentatif, lui, d'une édition phonographique qui se met en place dans les années 1894-1895, avec des cylindres Pathé, Lioret, etc.
11. Paris, Armand Colin
12. Ferdinand Brunot, « Le musée de la parole », *Paris-Journal*, 21 mars 1910, p. 1
13. Un don initial de 1 000 disques est suivi de beaucoup d'autres. Des méthodes d'apprentissages des langues étrangères « Pathégraphie », un fonds russe et caucasien (chants traditionnels tatars, ossètes, tchéchènes...) en constituent les pièces les plus remarquables.
14. Fondées en 1899, elles sont la première institution au monde dévolue à l'enregistrement et à la conservation d'archives sonores.
15. 300 enregistrements sont ainsi réalisés entre 1911 et 1914.
16. A la suite évidemment de l'Atlas linguistique de la France (L'ALF) réalisé par Jules Gilliéron et son enquêteur Edmond Edmont entre 1897 et 1900, et publié de 1902 à 1915 chez H. Champion.
17. Appelé à d'autres tâches (il devient notamment maire du XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris), Ferdinand Brunot cesse toute activité aux Archives de la Parole en 1914; celles-ci ne produisent aucun enregistrement entre 1914 et 1920.
18. Hubert Pernot, *Mémoires populaires grecques de l'île de Chio*, recueillies au phonographe par Hubert Pernot, ... et mises en musique par Paul Le Flem, Paris, E. Leroux, 1903.
19. Ces cylindres ont malheureusement été « raboutés » dans les années 1930, il n'en reste plus aucune trace.
20. « Fondation de la Ville de Paris et de l'Université de Paris ». La plaque ainsi libellée figure toujours au fronton du 19 rue des Bernardins qui abrite aujourd'hui l'Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées (ILPGA) de l'Université Paris III-Sorbonne nouvelle.
21. Hubert Pernot, *Rapport sur L'Institut de phonétique, Musée de la Parole et du Geste, 1925 – 1930*, Paris, Imprimerie administrative centrale, 1931, p. 15.
22. Pernot y signe les huit articles de décisions et résolutions en matière de chants et mélodies populaires, dont la recommandation d'enregistrements phonographiques des chants et mélodies populaires par les différents gouvernements; dont également la décision de créer une « Société internationale de musique populaire » placée sous les auspices de la Société des Nations et plus précisément de l'Institut International de Coopération Intellectuelle, et chargée notamment d'établir un bilan international des publications d'ouvrages et d'enregistrements sur les musiques populaires. Voir Pernot Hubert, « Chants et mélodies populaires, résolution adoptée par le Congrès des arts populaires », *Art populaire : travaux artistiques et scientifiques du 1<sup>er</sup> Congrès international des arts populaires, Prague, 1928*, Paris, Ed. Duchartre, 1931, 2 vol. op. cit., tome II, p. 104.
23. Marguerite Durand avait assisté au Congrès pour le Musée de la parole et du Geste, Philippe Stern pour le Musée Guimet.
24. Voir par exemple les deux revues, *La foire aux chimères* et les *Actes des poètes* qu'il a créées respectivement en 1907 et 1910.
25. Il possède en effet son propre atelier d'imprimerie, rue du Bac: l'Encrier, qui devient également le nom de la maison d'édition qu'il fonde en 1919.
26. Roger Dévigne, *Le Musée de la Parole et du Geste : les collections, le laboratoire, la phonothèque*, Paris, Université de Paris-Institut de phonétique-Musée de la parole, 1935, op. cit., p. 13.

## LE POINT SUR...

27. Roger Dévigne, *La Phonothèque nationale : bilan de dix ans de travail...*, Paris, Phonothèque nationale, 1949, op. cit., p. 24.

28. Voir à ce sujet, Christian Faure, *Le projet culturel de Vichy*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989, op. cit., p. 148-155.

29. Décret constituant la Phonothèque nationale, 8 avril 1938, article premier.

30. Idem, article 2.

31. Elles le sont officiellement en 1963.

32. Souvent oubliée dans l'historiographie « officielle » du département de l'Audiovisuel, cette date de 1954 nous paraît pourtant être une étape charnière dans son histoire, où se fixe le visage contemporain de la composante « sonore » de l'Institution. Il ne faut évidemment pas oublier les

évolutions notables qui vont intervenir par la suite : ainsi en 1976, la Phonothèque nationale devient-elle un département de la Bibliothèque nationale, avant d'être le département de l'Audiovisuel de la BnF. Ainsi également, l'institution connaîtra-t-elle de profondes mutations avec en 1975, l'extension du dépôt légal aux vidéogrammes et aux documents multimédias multi-supports, puis en 1992, aux documents électroniques et informatiques. Pour autant, en ce qui concerne la collection sonore, il ne paraît pas abusif de considérer qu'aujourd'hui encore, son identité repose largement sur ce qui s'est joué entre 1938 et 1954, ce basculement du Musée de la Parole et du Geste à la Phonothèque nationale.

33. Consultable en ligne sur le site Internet de la BnF à l'adresse : [http://www.bnf.fr/pages/infopro/collectionspro/pdf/Charte\\_coll.pdf](http://www.bnf.fr/pages/infopro/collectionspro/pdf/Charte_coll.pdf)